

CHU de Caen Normandie : 1225 places de parkings pour les patients

Pour faciliter l'accès des patients, l'établissement réorganise ses parkings et augmente sa capacité de stationnements

Afin de répondre aux besoins croissants de stationnements des patients et de faciliter leur accès, le CHU de Caen Normandie réalise actuellement des travaux sur son enceinte hospitalière et crée de nouveaux parkings réglementés, c'est-à-dire sous contrôle d'accès (équipés de barrières, avec ticket). A l'issue des travaux, à la fin du mois de novembre, l'établissement proposera 1 225 places de parkings aux patients et aux visiteurs, dont 876 places qui leurs seront entièrement dédiées et 349 places mixtes (patients/visiteurs et personnels), soient 145 emplacements supplémentaires au total (voir plan page suivante), mais surtout l'offre se diversifie, avec :

- **Deux déposes-minute à proximité immédiates du CHU**

Première traduction, deux déposes-minute ont été mis en service début novembre afin de faciliter l'accès des patients à l'entrée principale et aux urgences adultes. Situés face à l'entrée du Bâtiment Sud et devant celle des urgences adultes, ils offrent aux patients accompagnés la possibilité de se faire déposer à proximité immédiate du CHU. Equipés de barrières avec accès réglementé (ticket), ces déposes-minute, de 8 places pour le Bâtiment Sud et 18 places pour les urgences adultes, permettent de stationner gratuitement durant 30 minutes (le tarif sera ensuite de 8 euros à partir de la 31^{ème} minute et de 12 euros pour 1h... afin d'être prohibitif et de libérer les places rapidement).

- **826 stationnements pour les patients devant l'entrée du CHU**

Une nouvelle étape a également été franchie ce lundi 27 novembre avec le nouveau parking P1 de 826 places intégralement dédiées aux patients et visiteurs (contre 550 places auparavant), avec 2 heures de stationnement gratuit. Après 2 heures, les utilisateurs devront s'acquitter d'un tarif progressif, 2h15 : 1€50, 2h30 : 2€, 2h45 : 2€50, 3h : 3€... (auparavant le tarif était de 8€ pour 3h).

- **La possibilité de stationner gratuitement sur des parkings réglementés**

Enfin, le 29 novembre, le parking P7 de 266 places sera ouvert aux agents, ainsi qu'aux patients et aux visiteurs, qui pourront également y stationner gratuitement. Comme sur le parking P1, la gratuité totale sera automatique jusqu'à 2 heures, et au-delà, afin d'en bénéficier les patients et visiteurs n'auront qu'à valider leur ticket de stationnement sur une des bornes situées dans le hall de la Tour Côte de Nacre (niveau 1) et dans le hall du Bâtiment Sud (niveau 0) avant de quitter la Tour ou le Bâtiment Sud. Les personnes n'ayant pas validé leur ticket devront payer 1€50 pour 2h15 (puis 2h30 : 2€, 2h45 : 2€50, 3h : 3€...).

- **Des écrans dynamiques pour aider au stationnement**

Pour compléter ce dispositif, les parkings P1 et P7 seront équipés d'écrans à l'entrée précisant le nombre de places libres restantes.

Parkings

modalités de stationnement

1 225 places dont 876 places patients/visiteurs
349 places mixtes



- Entrée principale
 - Urgences adultes
 - Urgences pédiatrie médico-chirurgicale gynécologie maternité
 - ① Tour Côte de Nacre
 - ② Bâtiment Sud
 - ③ Centre Universitaire des Maladies Rénales
 - ④ Centre Esquirol
 - ⑤ Médecine du Sport
 - ⑥ Service de Sécurité
 - ⑦ SAMU Centre 15
 - ⑧ Funérarium
 - ⑨ Trésorerie
 - ⑩ IRM
 - ⑪ Bâtiment administratif - Vestiaires Centraux
 - ⑫ Crèche des enfants du personnel
 - ⑬ Magasin général
 - ⑭ Archives Centrales
 - ⑮ Garage
 - ⑯ CESU
 - ⑰ Pôle des Formations et de Recherche en Santé :
 - Ecoles Paramédicales
 - Ecole de sages-femmes
 - Faculté de médecine
 - Ecole d'orthophonie
 - UFR Santé (médecine-pharmacie)
- Parkings patients/visiteurs
 Parkings personnels
 Parkings dépose minute
 Parkings Personnes à Mobilité Réduite
 Parkings Personnes à Mobilité Réduite réservés au personnel
 Arrêts de bus et tramway
 Tramway ligne A
 Taxis
 Parkings vélos
 Parkings vélos/motos